Maîtriser les risques liés aux travaux par points chauds

Ref: PR-SST-INC-PERMIS-FEU

DURÉE : **Sur mesure**
Prix : **310,00 € HT**

PRÉSENTIEL



Objectifs et compétences visés

- Analyser les risques encourus lors de travaux par points chauds.
- Établir le permis de feu et veiller à son application.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Toute personne chargée de la mise en place du permis de feu et de son suivi (entreprise utilisatrice, entreprise extérieure).

Prérequis

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

- Le risque incendie : le triangle du feu, les feux couvants, les modes de propagation.
- Le permis de feu : pourquoi établir ce document, obligations réglementaires et contractuelles, responsabilités, durée de validité, procédure opérationnelle (avant, pendant, après les travaux).
- Rappels sur les moyens d'extinction portatifs : choix de l'équipement selon le risque.

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle de connaissances.

Nos plus

CNPP en quelques chiffres

21000
stagiaires / an



Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en 2025

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70